



Rapport sur les résultats 2023 (budget programme 2022-2023 : évaluation de l'exécution) ; rapport financier et états financiers vérifiés pour l'année qui s'est achevée le 31 décembre 2023

Rapport du Comité du programme, du budget et de l'administration du Conseil exécutif à la Soixante-Dix-Septième Assemblée mondiale de la Santé

1. Le Secrétariat a fourni une vue d'ensemble du rapport sur les résultats 2023,¹ du rapport financier et des états financiers vérifiés pour 2023,² qui ont reçu une opinion sans réserve,³ et du document d'information sur les contributions volontaires par fonds et par contributeur pour 2023.⁴
2. Le Comité a accueilli favorablement les rapports et a salué les efforts continus déployés par le Secrétariat pour renforcer la communication d'informations et accroître la responsabilisation et la transparence. Il s'est par ailleurs félicité de l'opinion d'audit sans réserve sur les états financiers pour 2023 émise par le Commissaire aux comptes.
3. En réponse à une question sur le financement du déficit des recettes par rapport aux dépenses, le Secrétariat a évoqué les fonds à objet strictement désigné alloués au cours des années précédentes, et a fait observer que le niveau élevé des dépenses était financé au moyen des contributions à objet désigné reçues les années précédentes. Cela comprenait le financement lié à la COVID-19.
4. Tout en déplorant le fait que le monde était en mauvaise voie pour atteindre la plupart des objectifs de développement durable liés à la santé, le Comité a pris acte des progrès accomplis à ce jour et a appelé de ses vœux l'adoption de nouvelles mesures concertées pour accélérer la réalisation des objectifs qui pouvaient encore être atteints.

¹ Document A77/19.

² Document A77/20.

³ Voir le document A77/22.

⁴ Document A77/INF./2.

5. Le Comité a noté que certains éléments du rapport sur les résultats pouvaient être encore améliorés, notamment le degré de précision et la ventilation des données, et a relevé d'autres entraves et obstacles à l'obtention de résultats. Il a encouragé le Secrétariat à prendre des mesures pour traiter ces questions.
6. En outre, le Comité a noté le sous-financement chronique de la priorité stratégique 3, en particulier dans la Région africaine, et a demandé instamment que des mesures soient prises pour remédier à ce problème.
7. En réponse à une question du Comité concernant l'utilisation du tableau de bord des produits pour mesurer efficacement la performance et la prise de décisions, le Secrétariat a indiqué que le tableau de bord devait être considéré comme un outil permettant au Secrétariat et aux États Membres de se centrer sur les bilans d'expérience.

RECOMMANDATION À L'ASSEMBLÉE DE LA SANTÉ

8. Le Comité, au nom du Conseil exécutif, recommande à l'Assemblée de la Santé de prendre note des rapports figurant dans les documents A77/19 et A77/20, et d'adopter le projet de décision suivant :

La Soixante-Dix-Septième Assemblée mondiale de la Santé, ayant examiné le rapport sur les résultats 2023 (budget programme 2022-2023 : évaluation de l'exécution)¹ et les états financiers vérifiés pour l'année qui s'est achevée le 31 décembre 2023,² et ayant pris note du rapport du Comité du programme, du budget et de l'administration du Conseil exécutif à la Soixante-Dix-Septième Assemblée mondiale de la Santé,³

A décidé d'adopter le rapport sur les résultats 2023 (budget programme 2022-2023 : évaluation de l'exécution) et les états financiers vérifiés pour l'année qui s'est achevée le 31 décembre 2023.

= = =

¹ Document A77/19.

² Document A77/20.

³ Document A77/36.